

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS 209-37 ET 426 ET AVIS DE CORRECTION - ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 209-36

AVIS PUBLIC est donné de l'entrée en vigueur des règlements suivants, ainsi qu'une correction :

Règlement 209-36 (Correction) modifiant le Règlement 209 relatif à la tarification de certains biens, services ou activités et établissant les modalités de dépôt d'une demande de l'évaluation

Le 23 janvier 2024 le conseil a adopté le règlement 209-36 lors de sa séance ordinaire. L'avis public d'entrée en vigueur mentionne dans le titre le « Règlement 209-36 », mais une erreur s'est glissée au niveau du texte qui mentionne le « Règlement 209-35 ». Avis est donc donné par la présente, par la soussignée, Me Josée Bourdeau, greffière-adjointe, que le numéro de règlement de l'avis d'entrée en vigueur du 31 janvier 2024 est erroné et devrait se lire « Règlement 209-36 ». Ce Règlement 209-36 a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 23 janvier 2024 et est entrée en vigueur lors de la publication de l'avis public le 31 janvier 2024. En conséquence, l'avis public d'entrée en vigueur du 31 janvier 2024 est modifié par le remplacement de « Règlement 209-35 », dans le texte, par « Règlement 209-36 ». Les autres informations contenues à l'avis public demeurent inchangées.

Règlement 209-37 modifiant le Règlement 209 relatif à la tarification de certains biens, services ou activités et établissant les modalités de dépôt d'une demande de l'évaluation

Adoption par le conseil : 25 mars 2024

Règlement 426 concernant l'occupation temporaire du domaine public

Adoption par le conseil : 25 mars 2024

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

Les règlements mentionnés précédemment peuvent être consultés sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante : <https://www.ville.valleyfield.qc.ca/reglements-municipaux>. Une copie est aussi déposée au Service du greffe et des affaires juridiques au 4^e étage de l'Hôtel de Ville au 61, rue Sainte-Cécile à Salaberry-de-Valleyfield, où toute personne peut en prendre connaissance durant les heures normales de bureau.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 3 avril 2024.

Josée Bourdeau, notaire
Greffière adjointe